

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer l'attention de Madame Typhanie Degois, Députée de Savoie, sur l'abaissement de la vitesse à 80 km/h et sur le principe de permettre aux Présidents des Départements de relever les vitesses là où ils l'estiment nécessaire. Elle vous en remercie.

Madame la Députée a alors bien pris note de votre demande et partage vos observations. Comme vous avez pu le lire dans l'édition du Dauphiné Libéré du lundi 18 juin, Madame la Députée a eu l'occasion de dire au gouvernement son opposition à une systématisation de la réduction de vitesse à 80 km/h et qu'il serait ainsi préférable de laisser une plus grande marge de manœuvre aux Départements sur cette question.

Soyez assurés que Madame la Députée restera vigilante sur le sujet.

Nous vous prions de bien vouloir accepter, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.